

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">PROGRAMME DE FORMATION CACES® CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEUR SELON R389 (Toutes catégories)</p> |
|--|

Public visé :

- Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations de manutention à l'aide d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté. La détention du Permis B est vivement conseillé avant l'entrée en formation pour faciliter la progression pédagogique.

Prérequis d'accès à la formation :

- Savoir lire et écrire.
- Etre âgé de 18 ans.

Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de manipuler ou utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur

Durée :

- De 14 heures à 35 heures en fonction de l'expérience du stagiaire et du nombre de catégorie

Nombre de participants :

- Minimum 1 et maximum 10 participants par session

Modalités pédagogiques :

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation
- Tests CACES® : Examen final effectué par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R389 de la CNAMTS

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de la formation
- CACES® Chariot élévateur selon R389

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation

Contenu de la formation :

1. La réglementation et la profession

- Les conditions à remplir pour conduire et utiliser un chariot automoteur.
- Les conditions à respecter pour circuler sur la voie publique ou en entreprise avec un chariot automoteur.
- Connaître et gérer les responsabilités du conducteur dans son activité.
- Les instances et organismes de prévention.

2. La sécurité

- Appliquer les consignes de conduite, de circulation et de stationnement.
- Appliquer les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie ; études statistiques d'accidents graves survenus avec les chariots élévateurs.
- Choisir le chariot adapté aux charges à manutentionner.
- Identifier les pictogrammes de manutention et les étiquettes de matières dangereuses.
- Citer les dispositifs de sécurité du chariot automoteur.
- Interdiction relatives au transport et à l'élévation de personnes.

3. La technologie du chariot automoteur

- Citer les principales catégories de chariots automoteurs, leurs caractéristiques fonctionnelles et leurs limites d'utilisation.
- Identifier les principaux organes d'un chariot élévateur.
- Identifier sur un schéma les éléments composant le circuit hydraulique d'un chariot automoteur.

4. Utilisation des chariots automoteurs thermiques et électriques

- Savoir effectuer l'adéquation chariot / situation de travail.
- Savoir lire et comprendre une plaque de charge.
- Savoir effectuer les vérifications de prise et de fin de poste.
- Maîtriser la circulation en marche avant, arrière, en pente, à vide et en charge.
- Prise et dépose de charge au sol et en palettier (Variable en fonction des chariots).
- Chargement et déchargement de véhicule (Variable en fonction des chariots).
- Savoir effectuer un gerbage et un dégerbage en pile (Variable en fonction des chariots).
- Savoir arrêter le chariot en sécurité.
- Savoir effectuer les opérations de maintenance de 1er niveau.
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie des anomalies rencontrées.

Réactualisation des connaissances

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail
Préconisation d'actualisation avec évaluation des connaissances tous les 5 ans selon les services prévention des CARSAT